

Vous accompagner dans votre parcours «après cancer»



CHP
BREST
PASTEUR

Dans le cadre de votre prise en charge au sein du CHP Brest-Pasteur, il vous est proposé d'intégrer le parcours «après-cancer»

Notre mission :

Vous garantir une prise en charge adaptée à vos besoins tout au long de votre parcours et ce jusqu'à après la fin de vos traitements.

Intégration dans le parcours «après cancer»

Votre inclusion dans le parcours après-cancer vient de vous être proposée lors de votre consultation de fin de traitement par votre médecin (oncologue, radiothérapeute ou chirurgien). Lors de ce point, le médecin vous a proposé un bilan d'évaluation de fin de traitement auprès de l'infirmier en pratique avancée (IPA) du service P.A.M. (Parcours d'Accompagnement Médical).



Ce livret vous est proposé pour vous guider lors de votre venue dans notre service P.A.M. et vous accompagner tout au long de votre parcours.



Les différentes étapes du parcours «après-cancer»

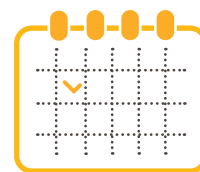
Etape 1 : Un temps d'échange et de bilan avec l'IPA



➤ **Un(e) infirmier(e) en Pratique Avancée** vous accompagne dans votre parcours «après cancer» en réalisant une évaluation de vos fragilités éventuelles, vos besoins qu'ils soient médicaux, en soins de support. Il vous remet votre Plan Personnalisé Après Cancer (PPAC) et coordonne l'ensemble des professionnels de santé de votre parcours après-cancer.

Etape 2 : Un accompagnement dédié et personnalisé

A partir du bilan réalisé avec l'IPA, votre parcours s'articulera selon les besoins évalués sur le plan diététique, psychosocial et physique. Une rencontre avec les différents intervenants sera prévue sous 15 jours pour un bilan approfondi et un suivi au besoin.



➤ **Un programme en Activité Physique Adaptée (APA)**

Vous allez bénéficier d'une consultation bilan en activité physique adaptée avec un éducateur UFOLEP sur le site du CHP Brest Keraudren.



L'éducateur réalise un bilan fonctionnel et motivationnel d'activité physique adaptée. Selon l'évaluation et vos préférences, vous pourrez être orienté vers une structure APA signataire de la charte Sport Santé Bien-Être de l'ARS Bretagne.

Un accompagnement trimestriel vous est proposé sur une durée d'un an. Un carnet de suivi sport-santé vous sera remis et servira de lien avec votre médecin et votre éducateur sportif APA.

➤ **Un suivi nutritionnel**

La diététicienne réalise un bilan nutritionnel personnalisé puis vous dispense les conseils hygiéno-diététiques pour restaurer un bon état nutritionnel et/ou prévenir le risque de récurrence. Une ou deux séances de suivi diététique complémentaires permettent d'évaluer l'efficacité des actions menées et d'adapter le conseil diététique.



➤ **Une prise en charge psychologique et sociale**

La psychologue et/ou l'assistante sociale, réalise un premier bilan où sont relevés vos possibles besoins psychosociaux. Cet entretien permet de vous orienter soit :

- Vers un suivi individuel pour des besoins spécifiques, uniques et confidentiels
- Vers un suivi collectif, présenté sous forme d'ateliers, animés conjointement par la psychologue et l'assistante sociale afin de répondre aux questionnements récurrents autour de la reprise du travail, du risque de récurrence, des doutes sur l'avenir,...



➤ **Selon vos besoins**, certains professionnels peuvent intervenir lors de ce séjour : diététicien, médecin sexologue, médecin algologue, coach en activité physique adaptée, orthophoniste...

Etape 3 : Bilan à 1 an



Un point est réalisé à un an avec l'infirmier en pratique avancée ou l'infirmière de parcours. l'objectif est de réaliser un bilan de votre parcours après-cancer : qualité de vie, ressenti par rapport au parcours suivi,...

*Accompagnement, suivi, informations,
conseils, écoute, soins
par une équipe de professionnels dédiée*

Votre séjour :

Le jour de votre rendez-vous au CHP Brest Pasteur (32 rue Auguste Kervern), vous devez vous rendre aux bureaux des admissions situés au niveau de l'accueil puis vous serez ensuite attendu au service Hospitalisation de Jour PAM, 1^{er} étage à droite.

Date :

Horaire :

Munissez-vous de :

- Votre carte vitale
- Votre carte de mutuelle
- Une pièce d'identité
- Votre dernière ordonnance de traitement
- Documents divers remis par votre chirurgien/ oncologue (informations, prescriptions...)
- Vos derniers bilans sanguins



i

Conseils : N'hésitez pas à préparer les questions que vous souhaitez aborder lors des différentes consultations/ateliers de ce parcours.

Contact

ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

Tel : 02 98 34 21 82